LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Vol. 20 No. 35 Edmonton, vendredi le 7 novembre 1986 16 pages 0.50

Tel que promis, voici le numéro spécial consacré aux ateliers du Congrès de la francophonie des 24, 25 et 26 octobre derniers. Bonne lecture!

NAISSANCE PROCHAINE D'UN CONSEIL ÉCONOMIQUE



Claude Cornellier

JEAN PAUL PERRAS

Un des ateliers les plus prometteurs du Congrès de la francophonie '86 a consacré son travail à la mise sur pied d'un Comité constitutif qui a pour tâche la création d'un Conseil économique albertain (CEA).

Donnant suite aux résolutions de la concertation du 27 septembre dernier, les participants à l'atelier lui ont confié le mandat suivant: établir les mécanismes généraux du Conseil; préparer une constitution; identifier les ressources albertaines; explorer l'aspect membership; organiser un Congrès de fondation d'ici trois mois environ.

Appel aux armes: Ce travail préliminaire de défrichement sera accompagné de concertations régionales afin d'entraîner une participation la plus large possible de toutes les couches de la société franco-albertaine. Ce qui se traduira par un dialogue à tous les niveaux: les Caisses, les gens d'affaires, les étudiants, les employés, les entreprises, les associations, les parents.

Il s'agit bien là d'un véritable appel aux armes de toutes les forces vives franco-albertaines. Il y va de son devenir. On sonne donc le clairon. Marcel Laflamme, professeur à la Faculté d'administration de l'université de Sherbrooke, l'a d'ailleurs bien démontré.

Mises en garde: "Qui ne contrôle pas sa faim, ne contrôle pas son destin. Mais à quoi sert l'essor économique, l'accès aux postes de commande et aux leviers financiers d'un groupement, si le tissu social et familial tombe en lambeaux?",a-t-il lancé.

Ces progrès doivent donc être accompagnés d'un renouvellement, d'un ressourcement de la vision de l'homme pour apporter les fruits désirés.

Il s'agit d'élaborer, par le biais de ce nouvel outil, une société où l'antagonisme patronat/travailleur sera remplacé par une collaboration qui recherchera avant tout le bien commun. Ceci implique la cogestion, la participation aux profits, la co-propriété des entreprises, etc.

"Si nous ne voulons pas devenir une curiosité folklorique, des marginaux culturels, nous devons donner un coup de barre. Pas de véritable culture sans une économie forte", a exhorté Jean-Antoine Bour, doyen de la Faculté Saint-Jean.

"Pour être viable, le CEA doit aussi prendre les mesures pour

Voir CONSEIL en page 14

• *Mémoire sur l'assimilation des paroisses*

Les évêques donnent leur appui moral mais rejettent les recommandations de l'ACFA

YVES LAVERTU

EDMONTON - Les évêques de l'Alberta n'entendent pas prendre l'initiative afin de mettre en application les recommandations de l'Asssociation canadienne-française de l'Alberta sur l'assimilation des paroisses.

«Vous nous permettez de nous dissocier de vous sur les moyens à prendre pour rectifier la situation dans laquelle se trouve la francophonie albertaine» répond la Conférence des Évêques de l'Alberta dans une lettre datée du 11 septembre. (Voir le texte des évêques en page 4 de la présente édition).

Reprenant point par point la plupart des douze recommandations du "Mémoire aux évêques de l'Alberta" (tel que publié dans le Franco du 6 juin), la Conférence des Évêques de l'Alberta, par l'entremise de son secrétaire Mgr Raymond Roy de St-Paul, précise que ces recommandations sont soit déjà en place ou ne relèvent pas de la compétence de la Conférence épiscopale ou encore doivent plutôt faire l'objet d'une étude particulière cas par cas avec l'évêque concerné.

Dans une longue entrevue au Franco qu'il avait d'ailleurs sollicité le 23 octobre, le secrétaire de la Conférence Mgr Raymond Roy de St-Paul a pu élaborer la pensée des évêques sur la question.

En résumé, l'évêque de St-Paul croit que ce sont plutôt les paroissiens dans chaque communauté qui doivent soumettre à l'évêque leurs doléances «Je ne suis pas intéressé, déclare-t-il, à avoir un organisme provincial qui vienne nous dire quoi faire».

Quant à la qualité des services en français dispensés dans son diocèse de quelque 40,000 fidèles, celui-ci estime: «On donne des bons services dans les vieilles paroisses... Fort McMurray, c'est une autre affaire...»

Mgr Roy reconnait par ailleurs qu'il existe en Alberta des prêtres canadiens-français qui «démissionnent» devant les exigences du bilinguisme.

Enfin, celui-ci continue de s'objecter aussi catégoriquement qu'auparavant (Voir Franco du 25 juillet 1986) à la création de deux paroisses, l'une francophone l'autre anglophone dans des communautés telles que celles de Bonnyville ou St-Paul.

L'initiative de Mgr Roy pour s'expliquer au Franco survient au moment où des évêques de partout à travers le Canada sont contactés par l'ACFA pour leur faire part des inquiétudes de l'organisme francophone face à la position personnelle de Mgr Roy sur l'assimilation des paroisses (position publiée dans le Franco du 25 juillet 1986)

Jour du souvenir 1986



Photo: Pierre Granger

La patrie reconnaissante se souvient

P.S. Qui sait où se trouve ce monument à Calgary?

Des paroissiens réclament plus de services religieux en français

JEAN GAUTHIER

À l'occasion d'un atelier tenu le 25 octobre dans le cadre du congrès de la francophonie, les membres de la table ronde ainsi que ceux de l'assemblée l'ont reconnu: l'Église a toujours un rôle à jouer à l'endroit de la francophonie. Il ressort de cet atelier que c'est à titre de collaborateur qu'est identifié le rôle de l'Église.

De nombreux commentaires autant chez les religieux, les religieuses, les prêtres que des laïcs exprimaient l'importance d'avoir une collaboration entre l'Église et les laïcs. Ceci apparaissait particulièrement souhaitable dans les paroisses bilingues où les services religieux s'amoindrissent et où se pointe le spectre de l'assimilation. De plus, les commentaires de certains intervenants de l'assemblée étaient fortement teintés d'inquiétude mais aussi un vouloir de renouveau de la dynamique entre l'Église et la minorité francophone de l'Alberta.

Discussion des membres de la table ronde

Au cours du premier volet de l'atelier, un groupe de francophones 10 personnes en tout; des religieux, des prêtres et des laïcs ont discuté du rôle de l'Église à l'endroit de la francophonie albertaine.

Ce qui semblait se dégager des commentaires des invités laïcs c'est que l'Église selon eux doit jouer un rôle d'appui, de support, de collaboration à l'égard de la minorité francophone en Alberta. Face à la situation des services religieux des paroisses bilingues, certains participants laïcs francophones montrent et expriment qu'ils désirent des services religieux en français. Ceci est primordial afin que l'Église aide les laïcs francophones vivant dans une paroisse bilingue.

D'autre part, d'autres ont soutenu qu'il est d'abord nécessaire que les laïcs francophones et les prêtres des paroisses concernées s'entendent afin de pouvoir recevoir des services religieux adéquats en français.

Pour ce qui est des commentaires des invités religieux, tout en ressemblant dans une certaine mesure à ceux des laïcs ils étaient à saveur plus théologiques. Ainsi même si le Père Beauregard se sentait mal à l'aise de célébrer des baptêmes et des mariages en français et en anglais (sic) au nom de la charité il se devait de communiquer dans les deux langues. Le Père Guimond abondait dans le même sens lorsqu'il mentionnait qu'il importait de faire des compromis compte-tenu du contexte des paroisses bilingues.

Pour d'autres religieux, la reconnaissance du pluralisme religieux semblait être souhaitable dans les paroisses afin d'en assurer l'unité. En d'autres mots chaque culture qu'elle soit canadienne-française, canadien-anglaise ou autres a droit de recevoir sa foi dans sa langue (inculturation de la foi).

Questions et commentaires des membres de l'assistance

Au cours du second volet de l'atelier, les membres de l'assistance ont pu intervenir soit en posant une question à un membre de la table ronde ou en faisant un commentaire. Environ une quarantaine de personnes s'était entassée dans la salle où se tenait l'atelier. À tel point, que la salle était pleine à craquer.

Plus incisifs dans leurs commentaires, plusieurs membres de l'assemblée de paroisses bilingues ont fait part de leurs inquiétudes quant à l'état des services religieux qui leurs sont offerts. Néanmoins, ceci n'a pas empêché ces mêmes intervenants de paroisses bilingues de croire qu'il est possible de recevoir de nouveau des services religieux plus adéquats. Le cas de la paroisse de Saint-Albert qui assure maintenant de "meilleurs services religieux" a été cité comme exemple.

Autant les paroissiens de paroisses bilingues que francophones ont exprimé un désir PROFOND de recevoir des services religieux en français. Comme pour les invités, les membres de l'assemblée insistent sur l'importance d'une collaboration entre les laïcs francophones et l'Église.

Finalement, ajoutons qu'à la lumière des commentaires de certains membres de l'assemblée, le lien entre la langue et la foi (la langue gardienne de la foi) apparaît être l'un des remparts contre l'assimilation des Franco-Albertain.



L'Abbé Raymond Guimond, curé de la paroisse St-Thomas d'Aquin d'Edmonton

L'atelier "L'Église et la minorité francophone en Alberta" tant par la quantité que la qualité des commentaires qu'il a suscité montre bien a quel point la religion est intimement liée à la réalité de la minorité franco-albertaine de l'Alberta. Deux heures d'atelier pour un sujet aussi vaste c'était bien peu. Néanmoins pour les organisateurs de l'atelier, c'était mission accomplie. Beaucoup de personnes paraissaient conscientisées à la minorité francophone de l'Alberta.

Georges Arès donne le ton à son premier mandat

YVES LAVERTU

EDMONTON - Aussitôt investi de ses nouvelles fonctions, le nouveau président de l'Association canadienne-française de l'Alberta, M. Georges Arès a donné le ton à son premier mandat.

À l'occasion d'un banquet le 25 octobre, jour de son élection, M. Arès a tout de suite offert à l'assistance de 600 personnes un discours sans complaisance sur le rôle des gouvernements fédéral et provincial dans l'aide à la francophonie albertaine.

Saisissant l'opportunité du Congrès de la francophonie qui rassemblait lors du banquet certaines personnalités politiques importantes, M. Arès a alors pris à partie deux des orateurs présents à la table d'honneur.

"J'ai deux messages à livrer ce soir" a-t-il indiqué à l'endroit de M. Benoit Bouchard, ministre fédéral de l'Emploi et Immigration et Mme Nancy Betkowski ministre albertaine de l'Education.

Le premier coup de semonce a été dirigé vers le ministre Bouchard. M. Arès reproche au fédéral sa parcimonie dans l'aide financière accordée aux francophones de l'Alberta pour l'établissement de leurs droits.

"Le gouvernement fédéral a un devoir de dépenser beaucoup plus qu'il ne le fait pour garantir ces droits" a-t-il déclaré. S'ils peuvent trouver des milliers de dollars pour aider les banques, ils peuvent également être plus généreux envers une minorité de langue officielle," a affirmé ce dernier.

M. Arès estime que si le gouvernement conservateur de Brian Mulroney croit en la nécessité d'un Canada bilingue, il devrait le prouver en alignant des priorités et des fonds à ce niveau.

Par ailleurs, bien qu'il reconnaisse la bonne volonté de la ministre albertaine de l'Éducation, Mme Nancy Betkowski à l'égard des droits des Franco-Albertains, M. Arès a fait sentir à cette dernière qu'elle n'est pas seule dans le caucus de Don Getty et qu'elle devrait s'attacher à convaincre certains membres du cabinet qui sont rébarbatifs à ce sujet.

Dans son message destiné à la ministre de l'Éducation et à son gouvernement, M. Arès a aussi voulu dénoncer la lenteur du gouvernement albertain à légiférer sur les droits des francophones de la province. Le président de l'ACFA les a ainsi invités à activer les changements face aux droits des francophones de la province.

Le nouveau vocabulaire employé par un dirigeant de l'ACFA pour ce type d'occasion a franchi sans trop de difficultés le test auprès de l'auditoire. Une fois son discours terminé, le président Arès a ainsi été acclamé par une ovation debout des quelque 600 convives présents. Certains de ces participants confiaient même par la suite avoir perçu un changement d'attitude historique tant dans le discours que dans la réaction du public à celui-ci.

Selon des proches du nouveau président, le discours du 25 octobre est bet et bien la marque de commerce du franc-parler de Georges Arès. Celui-ci confiait plus tard en entrevue qu'il n'est pas du genre "à flatter les politiciens".

L'avocat d'Edmonton de 42 ans est père de quatre enfants fréquentant l'école Maurice Lavallée.

Celui-ci remplace à ce poste Mme Myriam Laberge, première femme à avoir occupé la présidence de l'ACFA.

Jusqu'à tout récemment, Georges Arès était le président de la Société de parents pour les écoles francophones d'Edmonton. Cet organisme est actuellement en pourparlers avec la Commission des écoles catholiques d'Edmonton pour opérer une passation des pouvoirs vers la communauté francophone en ce qui a trait à la gérance des classes et établissements francophones au sein de la commission scolaire.

Voici les nouveaux membres de l'exécutif de l'ACFA élus le 25 octobre qui siègeront aux côtés de Georges Arès: France Levasseur-Ouimet d'Edmonton, Réal Doucet de Fort McMurray, Nicole Croteau de Bonnyville et Marie Fontaine de Calgary.

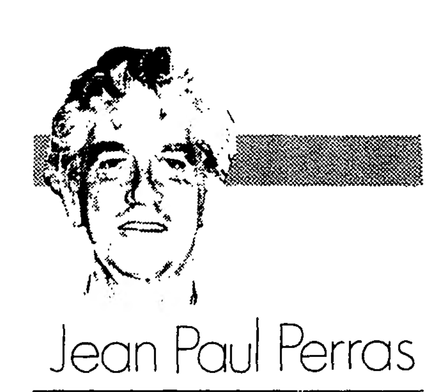


À gauche: Mme Nancy Betkowski, ministre albertaine de l'Education. Au centre: M. Georges Arès, président de l'ACFA. À droite: M. Benoit Bouchard, ministre fédéral d'Emploi et Immigration.

francophonie - Le Congrès de la francophonie - Le Congrès

• *Fédération provinciale des parents franco-albertains*

Après la naissance, le baptême...



Jean Paul Perras

Baptême au Congrès de la francophonie '86! C'est l'étiquette que l'on a appliquée le 25 octobre à un vin d'honneur qui a souligné la naissance, en septembre, de la Fédération des parents francophones albertains (FPFA).

Il y avait foule et l'atmosphère était à la joie. Le ton spirituel du porteur, pardon, du maître de cérémonie, Roger Lalonde, n'y a pas été étranger. Tour à tour, avec humour, il a invité les invités de marque à souligner l'occasion par quelques mots.

Se sont succédés à la tribune (devrait-on dire aux fonts baptismaux?) parrains et marraines. Myriam Laberge, présidente sortante de charge de l'ACFA provinciale, a relevé le rôle qu'avait joué les parent - l'ACFA - et le berceau historique du nouveau-né.

"Rappelez-vous que la Charte des droits et libertés donne le droit à l'éducation en français aux parents, non à d'autres, "a prié le président de la Commission nationale des parents francophones, Raymond Poirier. "Obligez votre gouvernement à vous donner ce qui vous appartient."

Suivirent Fiona Cleary, de Canadian Parents for French section albertaine, le sous-ministre à l'Education, Reno Bossetti, et le tout nouveau président de l'ACFA - provinciale, Georges Arès.

Hommage et appel: La présentation d'une sculpture sur bois au directeur du développement communautaire de l'ACFA, Guy Lacombe, a marqué son travail acharné dans le dossier J.H. Picard.

Dans une brève entrevue, la présidente de la FPFA, Hélène Gignac, a déclaré: "On doit songer à nos premiers pas, maintenant. C'est-à-dire au membership. Je lance un appel à tous les parents franco-albertains. Adressez-vous à vos Comités de parents francophones et demandez des renseignements au sujet de la Fédération."

Elle dévoile qu'elle voit le rôle de la Fédération ainsi: "Servir à établir un front commun sur la question de l'éducation en français en Alberta, au sein des parents francophones et face à la loi scolaire."

La Fédération regroupe présentement une quinzaine de Comités de parents francophones à travers la province. Son bureau de direction compte, en plus d'Hélène Gignac, Dolorès Cadrin, vice-président; Thérèse Bégin, Annette Labelle, Madeleine Mercier et Simone Robinson.

La vice-présidente, Dolorès Cadrin, a laissé entendre qu'une délégation de la Fédération participera à un colloque sur l'éducation en français au Canada et la gestion scolaire, fin novembre, à Montréal.



Raymond Poirier de la Commission nationale des parents francophones: «Obligez votre gouvernement à vous donner ce qui vous appartient»

Les anglophones du Québec n'accepteraient pas ce que vous acceptez

- Lionel Desjarlais



Lionel Desjarlais, professeur à l'université d'Ottawa

YVES LAVERTU

EDMONTON - «Demandez à un anglophone: Si vous étiez au Québec, seriez-vous prêt à envoyer votre enfant dans une école d'immersion pour qu'il apprenne l'anglais? Il n'y a pas de saint danger qu'il dise oui. Alors... si ce n'est pas bon pour eux, pourquoi cela le serait pour nous?»

Celui qui s'exclame ainsi s'appelle Lionel Desjarlais, professeur réputé de l'université d'Ottawa.

Le 25 octobre, dernier, il venait exposer dans le cadre du Congrès de la francophonie à Edmonton certains résultats de ses recherches sur l'impact de l'immersion chez les francophones vivant en milieu minoritaire.

Selon Lionel Desjarlais, il est nécessaire que les francophones à l'extérieur du Québec réfléchissent sur le phénomène de l'immersion. Ce dernier estime que ce phénomène constitue une révolution sociale et linguistique extraordinaire.

Cependant, le professeur Desjarlais constate qu'en aucun cas, l'immersion ne peut répondre aux besoins éducatifs des francophones.

«Nos besoins linguistiques sont différents» «Et tant que vous n'aurez pas votre commission scolaire avec vos propres écoles françaises, vous ne serez pas chez vous» a déclaré l'expert au groupe de parents venus l'écouter.

Celui-ci a en effet insisté sur l'importance de l'école française et non d'immersion pour transmettre non seulement la langue mais aussi la culture. «Les mots ont leur source dans notre culture. Les professeurs anglophones en immersion, eux, prennent le sens des mots dans les manuels scolaires».

Selon M. Desjarlais, les communautés francophones doivent savoir ce qu'elles veulent et définir leurs objectifs.

L'universitaire a par ailleurs fait savoir aux parents ce qu'il pense de l'argument voulant que la création d'une école française soit un facteur de division au sein de la communauté. «L'argument de la division, c'est ce qu'il a de plus faux au monde!» «Vivre en français ne doit pas être vu comme un élément de séparation d'avec les autres mais plutôt d'intégration dans la société en apportant une vision différente comme francophone d'aborder les situations».



Francopinion

Éditorial

De retour d'un voyage de huit jours en Europe, à l'invitation du ministère des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Denis se propose de faire une série de reportages, dont le premier prend la forme d'un éditorial.

Sans le nucléaire ce serait la guerre

Quand on entend dire que les deux super-puissances américaine et soviétique sont arrivées à un cheveu de conclure une entente lors du récent sommet à Reykjavik, on ne peut pour autant définir très exactement quelle aurait été la teneur d'une telle entente.

C'est au départ très complexe. Non seulement les deux parties en cause doivent-elles négocier la suppression ou l'élimination d'armes nucléaires très différentes, dans leur totalité ou en partie, mais elles doivent aussi tenir compte de leurs sécurité nationale, de celles de plusieurs autres pays alliés, des intérêts souvent cachés de l'un et l'autre, des effets à court et à long terme, etc.

Plusieurs, à première vue, diraient que la plus belle des paix ne pourrait exister qu'en l'absence totale des armes nucléaires. Pourtant rien n'est plus loin de la vérité.

Au contraire, ce qui garantit présentement une paix mondiale, pour précaire qu'elle soit, c'est justement l'existence d'armes nucléaires des deux cotés des grandes différences idéologiques, permettant ainsi une certaine stabilité.

Les deux super-puissances, ainsi que les pays possédant une force de frappe nucléaire, savent fort bien que personne ne peut sortir gagnant d'une guerre nucléaire en règle. Les armes nucléaires sont effectivement une force de dissuasion. Personne n'ose lancer le premier missile. Donc une paix - c'est mieux que la guerre - même s'il faut se surveiller constamment avec méfiance.

Ceux qui prônent l'élimination complète des armes nucléaires ne tiennent pas compte du déséquilibre actuel entre la Russie et les pays d'Europe occidentale au niveau des armes conventionnelles. Or le Pacte de Varsovie est de loin le plus fort de ce côté. Et l'Europe n'a pas les moyens financiers pour porter ses forces conventionnelles à parité.

Les chefs d'Etat européens n'ont pas pu cacher leurs craintes devant l'évidence que le Président Reagan pour sa part était prêt à marchander le retrait de ses armes nucléaires en Europe pour obtenir un consentement semblable du côté de la Russie.

Heureusement que Gorbachev a insisté pour que le nouveau programme américain ***d'Initiative de défense stratégique*** fasse partie de l'entente essentielle, chose que Reagan ne pouvait accepter.

À la sortie de ce sommet à Reykjavik, une seule chose apparaît clairement. Les Etats-Unis et la Russie devraient cesser d'agir en retrait et inviter à la table des négociations les autres intéressés, en ce que toute entente viendra les toucher très directement, en l'occurence, la France et l'Angleterre.

Toute entente de paix en Europe, si on la veut durable, devra tenir compte des légitimes aspirations des peuples membres de cette grande communauté.

Paul Denis



documents

LA POSITION OFFICIELLE DES ÉVÊQUES SUR LE MÉMOIRE DE L'ACFA

N.D.L.R.: Nous publions ci-dessous la réponse officielle de la Conférence des Évêques de l'Alberta faite par l'entremise de Mgr Raymond Roy au mémoire produit par l'Association canadienne-française de l'Alberta sur l'assimilation des paroisses franco-albertains. La lettre a été envoyée le 11 septembre à la présidente d'alors, Mme Myriam Laberge.

Madame la Président,

Tel que promis lors de notre rencontre à Legal dimanche, le 23 août dernier, j'ai porté le dossier contenant le mémoire de votre Association sur l'avenir de la francophonie en Alberta à l'attention des évêques de l'Alberta.

Comme secrétaire de la Conférence des Évêques de l'Alberta je vous donne maintenant notre réponse à vos douze recommandations.

D'abord, nous vous félicitons de reconnaître que, dans le passé, l'histoire de la francophonie en Alberta, comme dans tout l'Ouest canadien a été épaulée largement par l'Église Catholique. Les évêques, comme les curés de paroisses et les institutions religieuses ont été des chefs de file dans le développement de la langue et de la culture françaises. Votre document en fait état de façon splendide.

Nous reconnaissons que l'Église catholique, dans ses enseignements demande la protection de la culture et de la langue des minorités et qu'elle considère la culture comme un moyen d'évangelisation et que celle-ci ennoblit la culture. Nous sommes tous d'accord sur l'état des choses et sur les principes étalés dans votre mémoire. Cependant, vous nous permettez de nous dissocier avec vous sur les moyens à prendre pour rectifier la situation dans laquelle se trouve la francophonie albertaine. Les moyens que vous proposez sont indiqués aux pages 8 et 9 de votre mémoire sous forme de douze suggestions. Je vais suivre l'ordre de ces suggestions en les prenant une à une ou en les regroupant sous une seule réponse.

#1. Vous référez à des rencontres inter-diocésaines... nos structures d'Église sont diocésaines et relèvent de l'évêque local. Nous n'avons pas de structures inter-diocésaines qui seraient un supplément aux diocèses. Chaque Diocèse constitue l'Église locale.

La Conférence des Évêques de l'Alberta est un organisme que les évêques se donnent pour échanger des vues et suggérer des orientations, mais laisse à chaque évêque de prendre les décisions dans son diocèse. C'est à l'évêque de décider pour lui-même ce qu'il entend faire sur un sujet donné.

#3. Les propositions 3 à 9 devraient être discutées avec chaque évêque où ces situations existent.

#10. C'est déjà fait dans certains diocèses de l'Alberta.

#11. Chaque évêque donne déjà son appui moral à la formation des enseignants. Il reste à l'A.C.F.A. de travailler d'arrache-pied avec les diverses instances scolaires, municipales et fédérale pour obtenir un appui financier.

#12. Les diocèses francophones ont, depuis leur fondation, respecté cette recommandation: Grouard-McLennan depuis 50 ans; St-Paul depuis 38 ans.

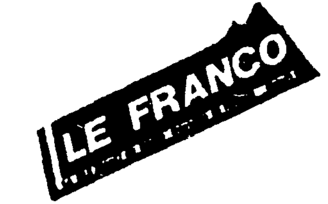
En guise de conclusion, avec vous, les évêques de l'Alberta sont heureux de ce que l'Église a fait pour la cause française en Alberta en prenant part active, en initiant des activités et en mettant en place des institutions françaises.

Les évêques de l'Alberta demandent maintenant au laïcat de prendre activement en main le dossier de la francophonie et ils leur offrent leur apui moral.

Pour les situations particulières dont fait état les recommendations 3 à 9 inclusivement, les évêques de l'Alberta vous disent que, comme conférence, ils n'ont aucune autorité pour décider l'orientation qui relève de chaque évêque local.

Espérant que ces remarques donneront l'éclairage nécessaire dans le projet de la survie de la francophonie que nous avons tous à coeur de conserver et de développer; chaque personne, chaque institution selon sa compétence.

Respectueusement vôtre,
Raymond Roy
Évêque de St-Paul
Secrétaire de la Conférence des Évêques de l'Alberta



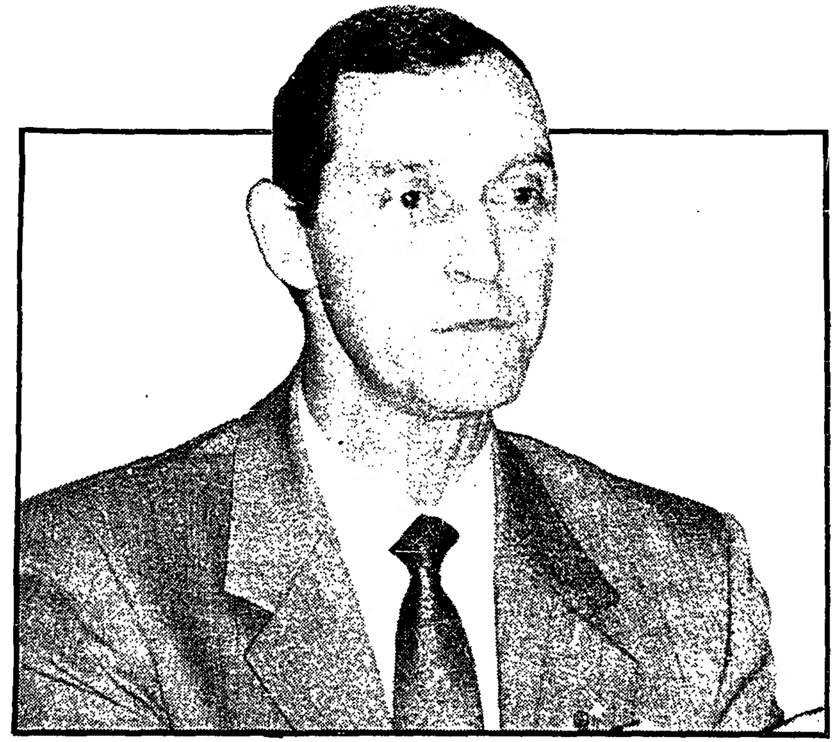
Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Éditeur: Paul Denis
Rédacteur en chef — Journaliste: Yves Lavertu
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Hélène Gauthier
Graphiste & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

«Ce que vous subissez aujourd'hui, l'Ontario l'a subi il y a 10 ou 15 ans»

- Bernard Grandmaître, ministre ontarien des Affaires francophones



Bernard Grandmaître, ministre ontarien délégué aux Affaires francophones

YVES LAVERTU

EDMONTON - De passage dans la capitale albertaine pour le Congrès de la francophonie le 25 octobre, le ministre ontarien délégué aux Affaires francophones, M. Bernard Grandmaître n'a pu s'empêcher de faire un parrallèle entre la situation actuelle des Franco-Ontariens et celle présentement vécue par les francophones de l'Alberta.

«Ce que vous subissez aujourd'hui, l'Ontario l'a subi il y a dix ou quinze ans» a ainsi déclaré le ministre libéral lors d'un atelier réunissant à la même occasion le député néodémocrate de la circonscription d'Athabasca - Lac la Biche, M. Léo Piquette.

Selon le ministre francophone du cabinet Peterson, les difficultés qu'ont dû traverser les Franco-Ontariens depuis quinze ans pour la reconnaissance de leurs droits au niveau des écoles, des services sociaux, etc, semblent maintenant connaître un dénouement heureux. Celui-ci signale ainsi par exemple l'adoption cet été à Queen's Park de la loi 75. Cette disposition permettra dorénavant la gestion par les Franco-Ontariens des écoles ou classes françaises.

Cependant, tout comme l'Alberta, affirme le ministre Grandmaître, l'Ontario français a subi auparavant des revers importants. Pendant longtemps, déclare-t-il, les droits des Franco-Ontariens n'ont été appliqués par les autorités qu'au compte-goutte.

Ce dernier considère par ailleurs que le lobbying constitue le levier majeur susceptible de faire avancer la cause des francophones hors Québec. Selon le ministre, c'est tout un programme de relations publiques qu'il faut mettre sur pied pour «vendre son produit»... et le «produit est très acceptable» estime-t-il.

Quant à l'unique député francophone de l'Alberta, M. Léo Piquette, celui-ci croit également en la valeur fondamentale du lobbying. M. Piquette croit cependant que l'organisme porte-parole des francophones de la province, l'Association canadienne-française de l'Alberta devrait encore concentrer plus qu'elle ne le fait actuellement ses énergies sur le lobbying et cela à tous les niveaux.

Dans le labyrinthe du financement de l'enseignement du français en Alberta



Le financement de l'enseignement en français en Alberta de la maternelle à la 12e année provient principalement d'un octroi de base général du gouvernement provincial. Cependant en vertu d'une entente fédérale-provinciale, la province de l'Alberta accorde un octroi de plus à l'enseignement du français. En retour, le gouvernement provincial de l'Alberta s'engage à octroyer le même montant d'argent.

Gérard Bissonnette (administrateur au Language Service Branch du gouvernement de l'Alberta) était l'animateur d'un atelier sur le sujet lors du congrès de la francophonie le 25 octobre dernier. Celui-ci mentionnait que l'enseignement du français en milieu minoritaire coûtait 9% plus cher que ce que l'octroi du gouvernement provincial offre. En ce sens, la présente entente provinciale-fédérale qui garantit plus d'octrois à l'enseignement du français n'est pas une question de luxe, loin de là...

Cette année, le gouvernement fédéral a octroyé 1 million de dollars pour l'enseignement du français en Alberta. D'une part, l'enseignement du français, langue première s'est vu allouer 600,000$. D'autre part l'enseignement du français en immersion s'est vu allouer quant à lui 400,000$.

Bien qu'il existe une entente provinciale-fédérale reconnaissant que le gouvernement de l'Alberta doit fournir un octroi supplémentaire à celui de base à l'endroit de l'enseignement du français, ce dernier n'est pas obligé légalement d'employer son octroi à de telles fins. Pourquoi en est-il ainsi? Parce qu'en Alberta, la Loi scolaire au niveau du principe juridique ne reconnait pas le droit à l'enseignement en français langue première. Ainsi même si les Franco-Albertains revendiquaient le droit de recevoir l'octroi supplémentaire du gouvernement provincial à l'égard de l'enseignement du français, ce dernier ne serait pas tenu légalement de répondre à une telle revendication.

Dans le but de corriger ce flottement dans le financement provincial-fédéral à l'égard de l'enseignement du français, il importe que la reconnaissance du droit des francophones de l'Alberta soit enchâssé dans la Loi Scolaire de l'Alberta. Cette dernière sera fort possiblement révisée au cours de la prochaine session législative du parlement albertain.



Gérard Bissonnette, administrateur au Language Service Branch

FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION EN ALBERTA

La provenance des fonds est comme suit:

PROVINCIAL: 65 - 70%		MUNICIPAL: 30 - 35%
1. Octroi de base (SFPF)	Programmes pour besoins exceptionnels	Requisition de la Commission scolaire à la municipalité. (impôt foncier)
- maternelle: $ 1,083	1. École communautaire: $ 73,480	
- 1re à la 6e année: $ 1,849	2. Programmes de langues:	
- 7e à la 9e année: $ 1,990	- anglais L2 $ 637	
- 10e à la 12e année: $ 2,146	- français L2 *$ 82 (1e à 6e)	
	*$ 124 (7e à 12e)	± $ 1,100
2. Transport	- immersion *$ 321 (M à 6e)	
- urbain: $ 244	- francophone *$ 390 (7e à 12e)	
- rural: formule (capacité de l'autobus + kilométrage)	- bilingue $ 121	
- rural: programmes de langues $ 312	3. Centre de films régionaux: $3.30	
3. Construction/Rénovation (BQRP)	4. Cours d'andragogie:	
	5. Éducation spéciale: $ 166	
4. Enseignement à domicile	6. Recyclage d'enseignants: $ 9.50	
- voir #1 ci-dessus.	7. Programmes professionels:	
	8. Frais d'entretien: $ 2,023	
	*Fonds fédéraux	

francophonie - Le Congrès de la francophonie - Le Congrès

Nouveaux défis pour les archivistes et les historiens francophones

CLAUDE ROBERTO

Samedi 25 octobre 1986, Congrès de la francophonie. Ateliers offerts à l'Edmonton Inn par les Archives provinciales, l'Institut de recherche de la Faculté Saint-Jean et la Société Héritage Franco-Albertain.

Plusieurs participants à ces ateliers ont quitté avec l'impression qu'ils possédaient des ressources historiques francophones valables; d'autres songeaient même à commencer un inventaire de leurs collections.

En effet le premier atelier, présenté par les Archives provinciales, était centré sur le fonds des pères Oblats et soulignait la richesse des ressources francophones en Alberta. Le second atelier, que dirigeaient Gratien Allaire (Institut de recherche) et François Paris (Héritage Franco-Albertain), portait sur un projet d'inventaire informatisé des sources historiques francophones à l'échelle de la province.

La première étape du projet a été franchie l'été dernier lorsque Gratien Allaire et ses collaborateurs ont déterminé des champs, c'est-à-dire des renseignements précis à mettre dans cet inventaire. On est alors arrivé à la conclusion que la base de données devrait comporter trois sections, la première sur les dépôts (ou endroits possédant les collections), la seconde sur les types de ressources, la troisième sur les dossiers contenus dans ces collections.

Par ressources historiques, on veut dire papiers personnels, documents de paroisses, archives de bureaux et d'association, collections de films, de photos, de bandes sonores, bref tout ce que serait intéressé à consulter un chercheur étudiant la francophonie albertaine.

L'inventaire, simple outil, serait bâti de façon à aider ce chercheur et il contiendrait des détails très concrets, tels que noms de personnes, adresses, numéros de téléphone, conditions de consultation et d'accès des collections...

Produire cet outil de recherche reste un défi. Car, comme l'expliquait Gratien Allaire, "les machines aiment ce qui est systématique, or les chercheurs ne fonctionnent pas toujours de façon systématique; il est normal de débuter avec un sujet pour ensuite le modifier en le définissant mieux."

À cela s'ajoutent les conditions des ressources francophones qui sont dispersées à travers la province et très souvent ne sont pas organisées. En outre, si les collections ont déjà été classées, il n'existe aucune norme de description et de traitement à l'échelle de l'Alberta.



Gratien Allaire, professeur à la Faculté St-Jean

Un autre problème, c'est évidemment l'accessibilité de l'information puisque certains fonds appartiennent à des familles et à des communautés religieuses. Soulignons que rien n'oblige une personne à mettre ses papiers privés à la disposition des chercheurs. Quant à l'Eglise catholique, elle protège la vie privée de chaque individu, ce qui implique que plusieurs documents ne sont pas accessibles au public.

C'est pourquoi il existe encore des problèmes à résoudre et des trous à combler. Mais les responsables du projet ont déjà défini plusieurs grandes étapes. En quelque sorte ils prévoient de recueillir l'information, de l'organiser en utilisant la méthode SPIRES - système informatisé facile à employer pour trouver des renseignements - et de produire plus tard un catalogue papier. L'idée du micro-ordinateur comportait un certain nombre de barrières, ce qui a poussé Gratien Allaire et son équipe à se brancher sur un ordinateur central pour pouvoir recevoir une base de données considérable, la mettre facilement à jour et être capables d'imprimer un catalogue.

Voilà! L'idée de cet inventaire a été lancée- avec succès - au congrès de la francophonie.

Il reste maintenant à chercher une source de financement, à s'assurer la collaboration des organismes et des sociétés historiques à travers la province et à trouver une formule qui respectera les droits des chercheurs et des propriétaires de collections.

(Claude Roberto travaille aux Archives provinciales de l'Alberta)

Deux pionniers de l'ACFA se rappellent...

MIREILLE PRÉVOST

Qui n'a pas envie d'inviter chez soi, devant un bon feu ces raconteurs merveilleux que sont messieurs Eugène Trottier et Roger Motut?

Ces deux personnages ont présenté un atelier fort intéressant, le 25 octobre dernier. À tour de rôle, ils ont rappelé des anecdotes qui ont marqué les débuts de l'Association canadienne française de l'Alberta.

Les vingt-cinq participants à cet atelier ont écouté attentivement le franc-parler de leurs aînés... Étant voués à une cause commune, ces "bâtisseurs de l'avenir" ont toutefois vécu différemment les premiers pas de cette Association qui célèbre cette année soixante ans d'existence. Monsieur Trottier, un petit homme grisonnant aux yeux illuminés a impressionné son auditoire par une mémoire qui semble infaillible. Les noms, les liens familiaux, les lieux et les années, rien ne lui échappe! Il recrée des situations passées avec une précision étonnante!

Monsieur Motut, d'un tempérament plus posé est tout aussi captivant. Il a reconstitué au bénéfice de l'auditoire, les moments historiques et difficiles des premiers temps de l'ACFA.

Leurs récits exaltants ont trahi cette foi en la francophonie albertaine qui a animé leur coeur au cours de leur carrière.

Chez les plus âgés, des souvenirs se sont éveillés; chez les jeunes, une leçon de dignité a été donnée. Pour tous, ce fut un atelier qui a ravivé cette fierté d'être Canadien français.

Les deux compères ont insisté sur l'importance du travail communautaire pour la cause de l'ACFA.

"Les histoires de tous construisent l'Histoire", ont-ils dit, "c'est pourquoi, nous formons une Association"...



Roger Motut — Eugène Trottier

Une cinéaste de St-Paul présente son dernier film

SILVIE POLAR-KIENTZEL

Les étapes dans la vie d'une femme, le cycle féminin, le corps de la femme à travers les temps voire même les cultures, la remise en question d'une chirurgie trop facile... Que de sujets tabous! et pourtant telle fut l'orientation de la discussion menée par Sylvie Van Brabant, cinéaste originaire de St-Paul.

Sylvie nous apparut alors comme la femme que toute femme aimerait devenir: moderne mais restée idéaliste, dynamique mais douce, dotée d'un savoir accru par de nombreuses recherches, tout en étant capable d'écouter les autres. Et par dessus tout, une femme heureuse d'être femme.

"Nous avons beaucoup de chance, nous les femmes, a-t-elle déclaré, parce que notre corps nous parle, et avec des étapes comme la grossessé par exemple, il nous est donné d'apprendre où sont nos faiblesses physiques. Et c'et la même chose au moment de la ménopause."

Venue à Edmonton présenter son dernier film, qui est en fait deux court métrages de 30 mn. traîtant de la ménopause, Sylvie avait ressemblé, samedi le 25 octobre, des femmes et des hommes dont les âges 'approchaient pas forcément celui mis en cause. Mais la chose la plus extraordinaire de cet atelier est sans doute le fait qu'après avoir vu les films, la discussion semblait porter beaucoup plus sur les personnages du film, sur leur vie et leurs actions, comme si le public s'était détaché du problème. Et c'est à travers ces femmes et ces hommes que Sylvie nous avait prêtés, que les révélations allaient se faire, un peu comme ces psychologues qui utilisent poupées et marionnettes. Nul n'avait besoin de devenir personnel pour profiter pleinement de l'atelier et personne ne le devint.

"J'ai fait ce film pour faire discuter les gens dans les groupes de préparation à la ménopause", a expliqué Sylvie Van Brabant.

Mais bien plus que discussion, l'atelier était aussi information. Saviez-vous par exemple que "surtout les infirmières et les professeurs expérimentent un "burn out" au moment de la ménopause"? ou encore que "le fibrome est alimenté par les hormones, et souvent, après la ménopause", il disparait sans nécessiter l'intervention chirurgicale trop souvent subie?...

Sylvie Van Brabant est également l'auteur d'un film sur l'accouchement et d'un sur l'allaitement.

"Vous devriez faire quelque chose sur les symptômes prémenstruels!" a lancé en conclusion l'une des participantes à l'atelier. Sera-t-elle entendu?



Sylvie Van Brabant

Rectificatif

Dans l'édition du Franco du 31 octobre 1986, une omission s'est glissée dans le texte "Richard Fowler sort vainqueur de St-Albert". Ainsi, il aurait fallu lire aux sixième et septième paragraphes:

Michael Hogan, fut maire de Saint-Albert, pendant 24 ans, soit de 1919 à 1943. Ce dernier décéda en 1943, soit pendant son mandat.

William Veness, pour sa part l'a été de 1951 à 1965. Veness, naquit à Saint-Albert, en 1918, et y demeure encore. En 1965, il dû quitter son poste, ave quatre conseillers, après que l'élection eût été déclarée invalide. Saint-Albert, alors, fut dirigé par un administrateur jusqu'à l'élection de 1966.

Nos excuses,
La Rédaction

Une école pour tous


Léo Turcotte, directeur de l'école Maurice Lavallée d'Edmonton

SILVIE POLAR-KIENTZEL

Née du souci de perpétuer la vie en français, l'école Maurice Lavallée a pour but d'instruire les enfants de parents francophones. Ce n'est certes pas là tâche aisée, lorsque l'on considère les niveaux linguistiques bien différents des élèves. Et ce fut précisement là le sujet principal débattu lors de l'atelier animé par Léo Turcotte, directeur de l'école, le 25 octobre à l'occasion du Congrès de la francophonie.

En effet, ayant pour but de répondre aux besoins de tous ses élèves, l'école Maurice Lavallée a developpé un système de rattrapage pour les enfants plus faibles en français et en anglais. Elle bénéficie également de classes dites "spéciales" pour ceux dont les difficultés sont nettement plus sévères. Ces classes cependant n'offrent pas une éducation complète: "Nous voulons intégrer ces élèves aux autres élèves, et l'intégration dans une classe normale est toujours possible, a affirmé Léo Turcotte, ne serait-ce que pour le cours de musique dans le cas d'un enfant très en retard." Et de poursuivre: "Notre école n'est pas pour l'élite francophone. Et nous suivons le mouvement actuel qui encourage l'accueil des handicapés dans les établissements scolaires normaux."

"Une école pour tous" serait donc la phrase clef de l'école Maurice Lavallée. Et pourtant, lorsqu'il s'agit des enfants surdoués, le problème est laissé entièrement à la discrétion du professeur: "L'an passé, nous avions un professeur qui dévouait 1/3 de son temps à ces enfants avancés, mais pour des raisons financières, nous n'avons plus ce service cette année, "a expliqué M. Turcotte. Aurions-nous plus d'enfants en retard que d'enfants en avance dans la francophonie?...

Parmi les huit personnes à assister à cet atelier, dont chacun n'était pas forcément parent ou professeur, mais simplement animé d'un intérêt profond pour l'enseignement en français, une question demeure: et l'anglais? Car si la francophonie tient à retenir le français chez ses jeunes, elle n'ignore pas la nécessité d'un bon niveau d'anglais. Léo Turcotte a su une fois encore apaiser cette inquiétude, en assurant: "En 6e année, les élèves ont les mêmes abilités en anglais qu'un anglophone". Et de conclure: "L'école française est en fait une école qui offre l'apprentissage de deux langues premières, le français et l'anglais."

Les questions traitées lors de cet atelier étaient loin d'être neuves, c'étaient celles qu l'on entendait déjà alors que l'école n'était que pensée, ce sont celles qu l'on entend régulièrement aujourd'hui parmi les parents d'élèves et les professeurs en immersion, et ce sont sans doute encore les mêmes que nous entendrons demain. Mais de ces pensonnes qui ont pris le temps d'assister à l'exposé de M. Turcotte, aucune ne semblait partir avec un point d'interrogation en guise d'auréole.

Le Commissariat aux langues officielles rencontre...

MIREILLE PRÉVOST


Roger Fréchette

Lors d'un atelier tenu le 25 octobre, monsieur Roger Fréchette, représentant dans l'Ouest du Commissaire aux langues officielles a exposé brièvement la raison d'être de son organisme, mandataire du Parlement fédéral. En effet, la quinzaine de personnes qui assistaient à cette rencontre informelle, étaient surtout préoccupées par leurs droits linguistiques lorsqu'elles abordent une institution.

Monsieur Fréchette a rappelé le mandat tripartite du Commissariat aux langues officielles soit, protecteur du citoyen, vérificateur et promoteur. Puis, il a dressé les limites de la Loi sur les langues officielles au Canada. Enfin, il a mentionné la forte possibilité d'une révision prochaine de cette Loi qui rendrait effectivement égalitaire, l'anglais et le français à l'échelle nationale.

Les participants à cet atelier ont remis en question la qualité des services en français en Alberta et ont demandé quels étaient leurs droits et leurs recours. Très aimablement, monsieur Fréchette les a invités à formuler des plaintes au Commissariat s'ils étaient mécontents de la langue de communication, lors de leurs démarches auprès d'un ministère fédéral ou provincial; d'une municipalité ou d'une entreprise privée. Il a insisté sur le fait que la protection et l'extension du bilinguisme au Canada relevaient des responsabilités du Commissariat aux langues officielles mais qu'elles reposaient indubitablement sur la demande du citoyen.

Idéalement, la Loi vise que les services gouvernementaux ou privés soient dispensés dans la langue au choix du client. En pratique, cela signifie qu'un anglophone jouit du droit d'être servi en anglais au Québec et qu'un francophone bénéficie de ce droit d'être servi en français en Alberta.

Monsieur Fréchette a achevé cet atelier sur une note optimiste: la situation du bilinguisme serait encourageante en Alberta! D'ailleurs, d'ici les Jeux Olympiques de 1988 à Calgary, une vérification linguistique de tous les organismes fédéraux albertains est prévue.

Cette initiative confirmera sans doute cette vision positive.



Samedi le 1er novembre au Théâtre Popicos à Edmonton, le spectacle «Artistes de chez-nous» consacrait le travail d'une semaine en ateliers de quelques artistes franco-albertains. Parrainée entre autres par la Commission culturelle, la session était dirigée par l'auteur-compositeur acadien Calixte Duguay. La photo ci-dessus prise au cours de la soirée du spectacle montre au premier plan et de gauche à droite les artistes Alex Mahé, Amelia Kaminski, Josée Lajoie, Gilbert Parent et Jacques Chauvin.

Aide financière accordée à Héritage Franco-Albertain

La Société historique Héritage franco-albertain a reçu la somme de 13 765$ des Archives publiques du Canada dans le but d'aider à la description et la classification des documents d'archives accumulés. Le fonds d'archives Réal-Girard fera l'objet du travail effectué grâce à ce programme. La collection consiste en documents sur bandes vidéoscopiques ainsi que près de 2000 photographies. Il s'agit de documents accumulés lors de recherches sur la famille Lirette de Bonnyville et d'une recherche sur les rites de passage.

Les octrois ont été distribués selon le principe de coût établi par le Conseil canadien des archives appuyé par les différents paliers de gouvernements et des centres d'archives. La formation du conseil par les ministres responsables des archives tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial remonte à 1985. Grâce au développement d'un système d'archivistique canadien efficace, le conseil coordonne les ressources et les efforts tant pour la préservation que pour l'accessibilité aux documents historiques. Les membres du Conseil canadien des archives sont les représentants de conseils des provinces et des territoires qui agissent en fonction des besoins des centres d'archives de leurs territoires respectifs.

Le programme de réduction des documents accumulés permet la description préliminaire et l'organisation de documents jusque-là négligés, qu'ils soient des documents écrits, visuels ou sonores. Ce programme représente une étape majeure pour le développement d'un système d'archivistique canadien en augmentant la reconnaissance de la richesse de notre patrimoine.

Les élections municipales et scolaires à Morinville

FERNANDE LABONTÉ

MORINVILLE - Le 20 octobre dernier, les élections municipales à Morinville ont donné satisfaction.

Tout s'est passé dans l'ordre. Les habitants ont rempli leurs devoirs en se rendant aux urnes en assez grand nombre compte tenu du taux moyen de participation.

Le maire Ross Quinn a été réélu avec 866 voix. Pour le conseil municipal, Mary-Ann Basilie, déjà très connue, obtint 1089 voix. Dorénavant, le seul francophone à siéger au conseil est M. Paul Froment.

En ce qui concerne le district des écoles publiques catholiques, Mme Barbara Hembling, présidente du CPF (Canadian Parents for French) a obtenu 724 voies. Sa position en faveur des intérêts des francophones est reconnue.

Quant à Mme Raymonde Riopel, elle l'emporta haut la main par une majorité sur tous ses adversaiires, avec 1049 voix. Institutrice retraitée, elle connait la valeur de sa responsabilité par ses connaissances acquises. Mentionnons également la réélection de Mme Alice Wojtiw, une autre francophone.

À elles trois, nous sommes confiants qu'elles sauront mener à terme les revendiquations des francophones au sein de la Commission scolaire à Morinville. Sans les nommer, les autres personnes sont méritantes.

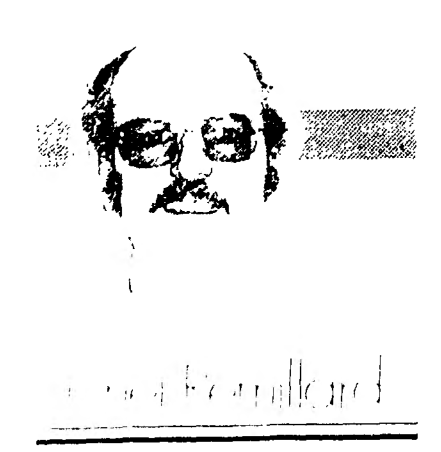
Bonne réussite à toutes en particulier.

Décès d'Alfred Canuel



L'ancien président de l'Association canadienne-française de l'Alberta, régionale de Rivière-la-Paix, M. Alfred Canuel est décédé jeudi le 30 octobre des suites d'une longue maladie. Nos condoléances à la famille éprouvée.

Le chômage s'installe dans le Lakeland



La construction à Cold Lake et à Bonnyville a fait bonne chair en 1986 tandis que Grand Centre trainait loin en arrière des villes jumelles et ceci malgré la baisse tragique des activités des compagnies d'huile.

À date, Cold Lake a octroyé près de $3.5 millions pour permis de construction, comparés à $17 millions en 1985 et $24 millions en 1984. Presque la totalité de la construction était pour l'industrie immobilière car cette dernière sert de dortoir aux familles des militaires de la base de Medley.

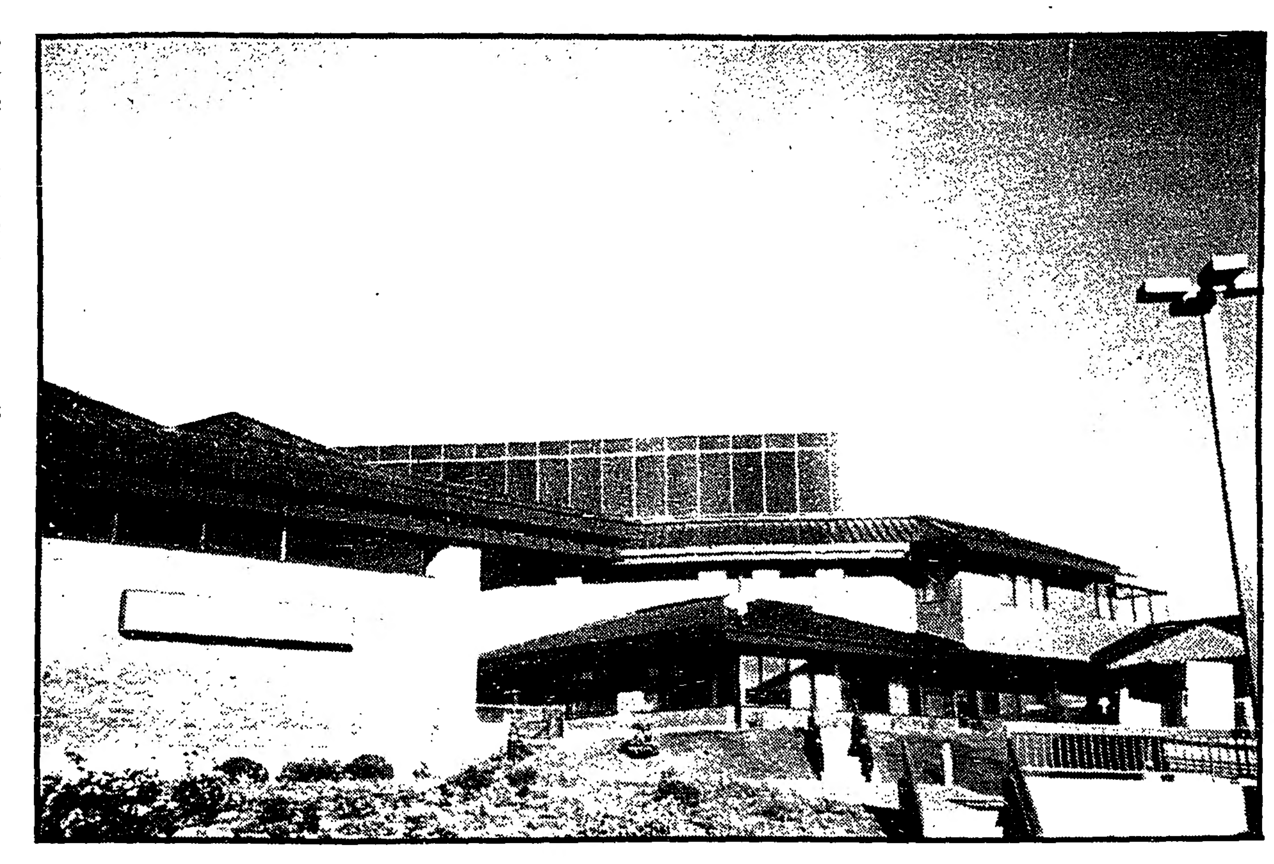
La ville de Grand Cenre, à date, a accordé seulement $1.25 million de permis de construction et serait très heureuse d'atteindre $2 millions en 1986.

La construction de 100 unités familiales à Cold Lake est complète, mais seulement 35% de l'espace est occupé. Le gouvernement canadien n'est pas près à s'embarquer dans le financement de la 2e phase de 100 autres unités tant que la situation du logement ne sera pas plus saine.

À Bonnyville, l'industrie de la construction se maintient encore assez bien grâce aux institutions publiques, telles les écoles élémentaire et secondaire Notre Dame et la nouvelle école Dr. Bernard Brosseau.

En 1985, quelque $14 millions de permis de construction furent octroyés par Bonnyville. À date il y a $8 millions de construction mais surtout pour les écoles catholiques.

En 1984, Bonnyville a atteint $22 millions de construction et ceci grâce au nouvel hôpital de $16.5 millions, le secteur résidentiel $3 millions, le commercial $1.5 et appartements $1 million tandis qu'en 1983 le total fut seulement $4 millions de construction.





M. Jean-Claude Lajoie vient d'être nommé président du Conseil des écoles catholiques du Lakeland. La vice-présidence sera assurée par M. Marcel Sanregret.

Les nouveaux centres d'achat de Grand Centre et de St-Paul rencontrent des difficultés majeures de financement. Bien qu'il y ait de nombreux magasins intéressés à louer l'espace proposé de 80,000 pieds carrés dans chacun des centres, les grandes banques canadiennes boudent le Lakeland lorsqu'il s'agit de nouveaux investissements dans la région et dans tout l'Alberta d'ailleurs.

Pendant ce temps, il y a presque 3 500 noms de chômeurs inscrits à l'assurance chômage des bureaux du nord-est albertain.

D'après l'Hon. Ernie Isley, "le nord-est a vu s'envoler quelque 700 emplois reliés indirectement à l'huile, et 500 autres reliés directement aux activités des compagnies de l'huile ont été perdus en 1986. Lors de la clôture des grands projets d'Esso en 1980-81, les spéculateurs l'on payé cher, mais en 1986 ce sont les travailleurs qui absordent les grands coupes".



La Cour suprême du Canada décide en faveur des handicapés mentaux

La stérilisation des déficients mentaux pour raisons non-thérapeutiques ne sera plus possible, a décidé la Cour suprême du Canada, sans que la personne concernée soit consentante.

La décision de la cour ne permettra pas à une mère de l'Ile-du-Prince-Édouard de faire stériliser sa fille sans obtenir auparavant l'accord de sa fille handicapée mentalement.

"Cette décision unanime de 9-0 écrite par le Juge Gérard La Forest, est très importante car celle-ci reconnaît que les handicapés sont des personnes humaines qui méritent d'être traitées avec pleine dignité. Cependant c'est une décision qui va compliquer certaines situations familiales" de commenter le président provincial de l'association albertaine pour les déficients mentaux de l'Alberta, Lionel Rémillard.

"Dans les années soixante, il y avait des abris lamentables dans les institutions albertaines pour les handicapés mentaux. La stérilisation des filles et garçons était la vole générale bien établie. Cependant, avec l'arrivée de M. Lougheed au pouvoir, ce carnage fut vite arrêté et les tribunaux eugéniques furent abolis et la protection des handicapés fut placé entre les mains du Gardien Public."

L'Association canadienne pour l'intégration communautaire aura à faire une autre décision majeure lors de son congrès national à Montréal du 6 au 9 novembre prochain. L'Association a de grandes préoccupations au sujet de l'utilisation du dépistage pré-natal dans le but d'interrompre les grossesses des foetus qui présentent des anomalies congénitales que l'on sait associées avec la déficience intellectuelle ou autre handicaps.

Le président albertain, Lionel Rémillard de Bonnyville dirigera la délégation albertaine composée d'une quinzaine de personnes venant de tout l'Alberta.



Renouvellement

AVIS aux membres de l'ACFA d'Edmonton:

D'ici quelques jours, si ce n'est déjà fait, vous recevrez votre avis de renouvellement. Quelques changements ont été apportés cette année au processus de renouvellement.

La cotisation standard est toujours de $5.00 par individu par année (sauf pour les membres à vie). Cependant, l'ACFA offre maintenant l'option "familiale" au coût de $10.00 par famille par année (sauf pour les membres à vie).

Une famille se définit par "personnes résidant à la même adresse et qui le font savoir à l'ACFA". Il est à noter que **"chaque membre de la famille est membre de l'ACFA".** Les familles ne sont pas membres, ce sont les individus.

Si vous avez des questions au sujet des changements, n'hésitez pas à me téléphoner. Nous vous demandons également de nous retourner votre renouvellement le plus rapidement possible. Après le 15 novembre, le secrétariat provincial considérera que les membres qui n'ont pas renouvellé ne sont plus membres de l'ACFA.

Nous comptons sur votre coopération légendaire.

Bernard Douville
469-4401



1166, rue Alberni
Vancouver, C.B.

Avis pour appel d'offres futur

CECI N'EST PAS UN APPEL D'OFFRES mais seulement un avis signalant que des soumissions pourraient être demandées durant les mois d'hiver 1986-87 pour les projets ci-dessous. Les spécifications et la quantité de soumissions possibles ne seront disponibles que lors de la publication de l'appel d'offres définitif.

Les entrepreneurs intéressés devraient cependant prévoir une inspection du site des projets dès maintenant afin que les caractéristiques pertinentes puissent être déjà comprises si des soumissions sont demandées cet hiver.

Avant de visiter le site l'entrepreneur devrait contacter le directeur du projet impliqué en ce qui concerne l'obtention de détails supplémentaires pouvant être disponibles.

Autoroute de l'Alaska, C.B.

Contrat d'entretien des autoroutes
1987-1990
Km 470 au Km 770

Directeur du projet:

B. Down
Travaux publics Canada
Boîte 510
Fort Nelson, C.B.
V0C 1R0
téléphone: (604) 774-6956

Canada

BONNES NOUVELLES!

Votre

RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA
Change pour le mieux

Dès le 1er janvier 1987

Dès le 1er janvier 1987, des changements seront apportés au Régime de pensions du Canada.

Il est important que vous sachiez quels bénéfices vous pouvez retirer de votre Régime de pensions car il vous assure, à vous et/ou à votre famille, la garantie d'un revenu de base qui vous protégera financièrement au moment de votre retraite, ou en cas d'invalidité ou au décès. Vous devez toutefois présenter une demande quand vous croyez être admissible à une prestation.

Les renseignements qui suivent mettent en lumière les principaux changements qui sont apportés. Voici donc de bonnes nouvelles.

Des arrangements financiers qui nous assureront un meilleur avenir De nouveaux arrangements financiers feront en sorte que le Régime de pensions du Canada soit plus sûr que jamais.

Vos cotisations augmenteront de façon modérée et graduelle. Ainsi, en 1987, un employé qui cotise au taux maximum, versera environ 26$ de plus.

Vous serez plus libre de choisir le moment de votre retraite À compter du 1er janvier, vous aurez le choix de commencer à recevoir votre pension du Régime de pensions du Canada dès l'âge de 60 ans jusqu'à l'âge de 70 ans.

Si vous choisissez de toucher votre pension avant 65 ans, vous recevrez moins car vous aurez moins cotisé au Régime alors qu'une pension pourra vous être versée plus longtemps.

De la même façon, si vous choisissez de toucher votre pension entre 65 et 70 ans, vous recevrez plus chaque mois.

Prestations d'invalidité augmentent À compter de janvier 1987, ceux qui sont jugés invalides verront leur prestation mensuelle augmenter de façon très significative. Par exemple, la prestation d'invalidité maximum augmentera 487$ à 635$.

Aussi, ceux qui commencent à travailler ou qui retournent sur le marché du travail pourront devenir admissibles à la prestation d'invalidité après seulement 2 ans de cotisations au Régime de pensions du Canada. Auparavant, on exigeait des cotisations pour au moins 1/3 des années où des cotisations auraient pu être faites, avec un minimum de 5 ans.

Continuation des prestations de survivants Ceux qui reçoivent une prestation de survivant ne perdront pas le droit à la prestation s'ils se remarient.

Toute personne qui s'est remariée et dont la prestation fut supprimée pourra la recevoir à nouveau.

Division des droits à pension Les personnes qui divorcent verront leurs «droits à pension» accumulés dans le Régime de pensions du Canada se diviser en deux parties égales et chaque personne sera admissible à la part qui lui revient. À compter du 1er janvier, vos «droits à pension» peuvent aussi diminuer de moitié si votre vie commune se solde par une séparation de fait.

Division des pensions de retraite Lorsque vous et votre conjoint commencerez à toucher vos pensions de retraite, les prestations accumulées au cours de votre vie commune pourront être partagées en parts égales si l'un des deux conjoints en fait la demande.

Les prestations pour enfants à charge Jusqu'à maintenant, les prestations pour enfants à charge étaient limitées à un seul montant fixe, même si les deux parents avaient cotisé au Régime de pensions du Canada avant de mourir ou de devenir invalides.

Les prestations «combinées» seront améliorées Les personnes admissibles à une prestation de survivant doublée d'une prestation d'invalidité pourront voir le montant maximum de leur prestation augmenter.

De la même façon, le montant maximum d'une prestation de survivant doublée d'une pension de retraite pourra être augmenté pour les personnes admissibles.

Pour bâtir un avenir sûr Nous avons tous à coeur de nous bâtir un bel avenir. Et le nouveau Régime de pensions du Canada nous fournit un bon point de départ pour nous aider à bâtir cet avenir sur des fondations bien solides.

Il se peut que vous ayez besoin de renseignements supplémentaires pour mieux comprendre ces changements. N'hésitez pas à composer sans frais le numéro de téléphone qui suit. Ou encore, postez ce coupon à l'adresse suivante:

CPP-INFO
Case postale 5400, Succursale «D»
Scarborough, Ontario M1R 5E8

1-800-387-8690
À Toronto, composez le **973-6890**

J'aimerais en savoir davantage sur le Régime de pensions du Canada. S'il-vous plaît, faites-moi parvenir «de bonnes nouvelles» en français☐ en anglais☐ à propos de:

- ☐La pension de retraite
- ☐Les prestations d'invalidité
- ☐Les prestations de décès et de survivants
- ☐La division des «droits à pension»
- ☐Les différentes possibilités quant à l'âge de la retraite
- ☐Le financement du Régime de pensions du Canada



LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Renseignez-vous!

Nom ____
Adresse ____
____
Ville ____
Prov. ____
Code postal ____ 02

Santé et Bien-être social Canada — Health and Welfare Canada

Canada



UNE BIOGRAPHIE DE MGR GRANDIN EN ANGLAIS

La première publication en anglais sur Mgr Vital Grandin vient d'être officiellement lancée à Edmonton jeudi le 30 octobre dernier. L'auteur de l'ouvrage, M. Frank Dolphin est un journaliste bien connu d'Edmonton. M. Roger Motut a par ailleurs apporté sa collaboration au volume par la traduction d'écrits sur le célèbre évêque de l'Ouest. M. Motut a également rédigé la préface de l'ouvrage de M. Dolphin.

Photo ci-haut: Frank Dolphin.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

E.P.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

J.C.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

O.P.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS

CRTC - Avis public 86-294. **Émissions, annonces et avis à caractère politique.**

La politique du Conseil en matière de contenu publicitaire des émissions, annonces et avis à caractère politique partisan est soulignée dans les lignes directrices relatives à la radiodiffusion en période électorale qui sont publiées au moment des élections. La politique est ainsi libellée: Les radiodiffuseurs doivent inscrire au titre de publicité, dans leur registre des programmes, toute émission, annonce ou avis à caractère politique partisan d'une durée de deux (2) minutes ou moins, y compris l'identification du commanditaire et du parti politique. On a récemment demandé au Conseil de revoir sa politique qui exige que toutes les émissions à caractère politique, y compris celles diffusées gratuitement, d'une durée de deux minutes ou moins soient inscrites au titre de publicité. Il est peu probable que l'auditoire fasse la distinction entre les émissions, annonces et avis à caractère politique de courte durée, c'est-à-dire deux minutes ou mions, qui sont payés et ceux qui sont gratuits. De plus, les radiodiffuseurs ne reçoivent aucune rémunération pour ces périodes de diffusion gratuites et, dans le cas d'élections générales fédérales, la Loi électorale du Canada oblige les réseaux à offrir du temps d'antenne gratuit.

Le Conseil demande maintenant des observations des radiodiffuseurs, des partis politiques et des autres parties intéressées sur la question de savoir si les émissions, annonces ou avis à caractère politique diffusés gratuitement et d'une durée de deux minutes ou moins devraient continuer à être inscrits au titre de publicité.

Les observations écrites doivent être soumises au plus tard le **21 novembre 1986** au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario), K1A 0N2.

Canadä

Décès
Mariage
Nomination
annoncez-les!

ENVOYEZ-NOUS une photo et un texte d'environ 100 mots. Joignez-y vingt-cinq dollars (25.00$) et nous publierons la nouvelle à nos 15,000 lecteurs.

Postez donc votre avis de décès, de mariage ou de nomination à:

LE FRANCO-ALBERTAIN
10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4

Pour comprendre ce qui se passe, lisez



CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

Pour tous vos besoins en assurance ·personnel·commercial·vie·invalidite
Ron Poirier, m.ed., président
Academy Insurance
8027F - 82 avenue — Domicile: 465-3455
Edmonton, Alberta T6C 0Z2 — Bureau: 468-2435

DR. COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
9634 - 142e rue
Centre d'Achat Crestwood
Edmonton (Alberta)
Téléphone: 455-2389

Benoiton & Associés Ltée
Comptabilité - Impôt
C.P. 8601, Station L
Edmonton, Alta T6C 4J4 Tél: 469-9694
Grande Prairie, #400, 9835 - 101 ave.Tél:532-3587
Dawson Creek,C.B. #19, 1405 - 102 ave.Tél:782-2840

DUROCHER, MACCAGNO, MANNING & SIMPSON
avocats et notaires
suite 801, Esso Tower
10060 avenue Jasper
Edmonton, Alberta Tél: 420-6850 T5J 3R8

"Cadrin Denture Clinic"
Bernard Cadrin
Edifice G.B., 9562 - 82e avenue
Entrée ouest, plancher principal
Bur: 439-6189 Rés: 465-3533

PAUL J. LORIEAU
Tél.: 439-5094
OPTICAL PRESCRIPTION
Collège Plaza, 8217 - 112e Rue

DR. R. D. BREAULT
DENTISTE
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e rue, Tél: 439-3797

Léo Ayotte — Raymond Piché
Ayotte Piché Insurance Services Ltd.
Assurances, commerciale, automobile, maisons, vie.
Téléphone: 422-2912
202, 10008 - 109 rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4

R.G. (Guy) OUELLETTE
Directeur des ventes (Nouvelles voitures)
104 ave & 120 rue
Edmonton (Alberta) — ***TÉL.: 488-4881***

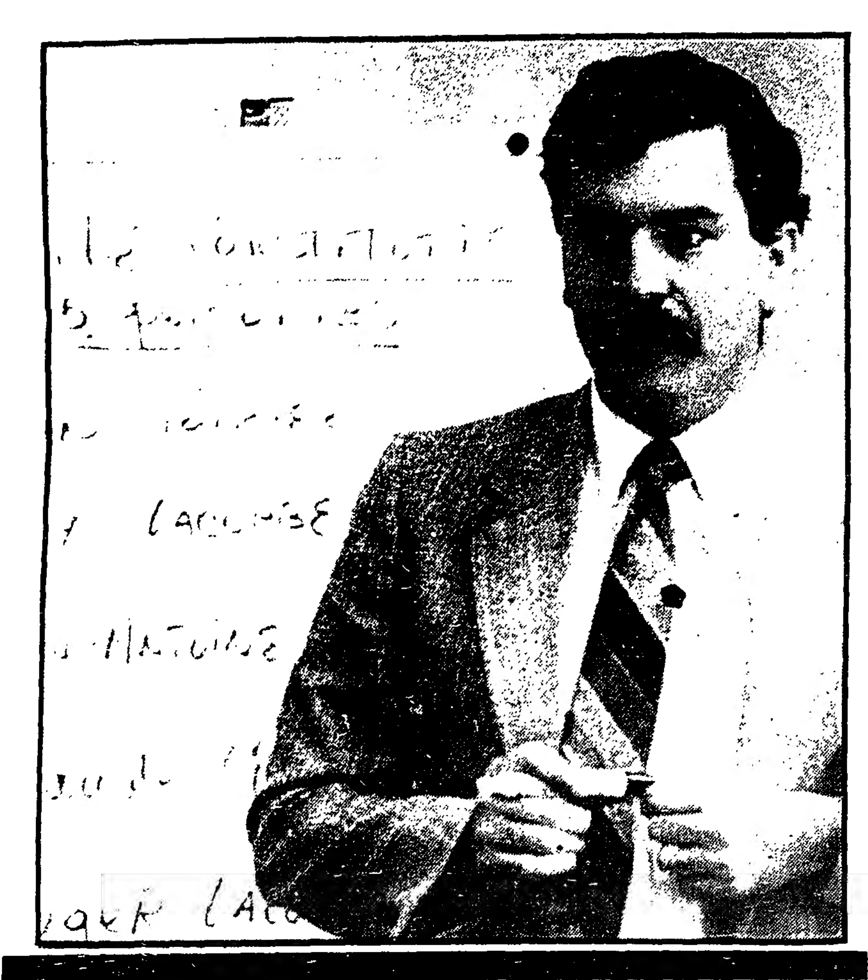


IMAGES D'AUTREFOIS

Photo A 6512 aux Archives provinciales de l'Alberta. Intérieur du magasin Déchène et McNeil à Edmonton vers 1910. Collection A. Miville Déchène. ***(Claude Roberto)***

• Naissance prochaine d'un conseil économique

(suite de la page 1)



les jeunes qui nous suivent croient à la possibilité de vivre en français 24 heures par jour, il faut leur léguer les outils qui leur permettront de le faire. Nous devons donc les intéresser et les impliquer dans la création de ce Conseil économique."

Outre Claude Cornellier, conseiller en ressources humaines, le Comité constitutif se compose de Roger Lalonde, président du club de gens d'affaires de Calgary, INTER; Ron Poirier, directeur-général du Conseil albertain de la coopération; Guy Lacombe, directeur du développement communautaire ACFA provinciale; Jean-Antoine Bour, doyen de la Faculté Saint-Jean et Simon Roy, gérant d'immeubles.

s'autofinancer", d'ajouter Roger Lalonde.

Identité: L'expérience franco-albertaine ne doit pas être une copie conforme des expériences du Québec et du Nouveau-Brunswick. Mais bien être le reflet de la réalité franco-albertaine. Les Franco-Albertains doivent s'y reconnaître.

C'est pourquoi cette démarche doit s'animer et s'alimenter de ses propres ressources tout en s'inspirant des réussites de ses frères.

L'avenir: À l'issue de la rencontre, l'animateur de l'atelier et tout nouvellement élu porte-parole du Comité constitutif du CEA, Claude Cornellier, a déclaré: "Si nous désirons que

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 10 h 00

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 11 h 00

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

Prière

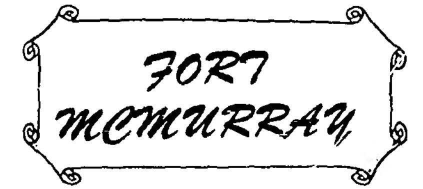
Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

F.D.

Bloc-notes





J'aimerais garder un enfant de 2 ou 3 ans à domicile. J'habite le quartier Thickwood 743-6187



VILLA JEAN TOUPIN Si vous avez 65 ans et plus et désirez demeurer près de toutes commodités, faites votre demande dès maintenant à la Villa Jean Toupin au 228-4095

LA SOCIÉTÉ POMMES DE REINETTE (garderie) située dans les locaux de l'école francophone Ste-Anne, *accueille les enfants d'âge pré-scolaire* à partir de 3 ans. Assure la garde après l'école des 6-12 ans. La Société Pommes de Reinette (garderie) est une société à but non-lucratif, gérée par un conseil de parents.

CHAMBRE À LOUER $300.00 tout compris (nourriture, électricité...) laveuse-sécheuse à disponibilité, près de *l'Université de Calgary. Contactez* Camil au 289-5980

GARDIENNE RECHERCHÉE pour les lundis, mardis soirs, et quelques samedis, dans le secteur Renfrew N.E. contactez Jacinthe au 276-9476

BACHELOR près de l'Université de Calgary, libre le 1er novembre, contactez Hélène Huard au 284-3869.

LE CARREFOUR: nouveautés, - Livre de René Lévesque: "ATTENDEZ, QUE JE ME RAPPELLE..." HEURES D'OUVERTURE: mardi, vercredi, jeudi de 12h00 à 17h00 et le vendredi de 12h00 à 18h00. Nouveau numéro: 244-9822. Nous sommes maintenant ouvert le dimanche de 11h00 à 13h00 (excepté les longues fins de semaine)

JEUX OLYMPIQUES "88" Vous êtes invité à prendre part aux Jeux Olympiques 88. Le bureau d'hébergement des Olympiques a développé un programme *"Homestay II" pour héberger* les spectateurs durant les Jeux. Ce programme demande aux Calgariens *d'ouvrir leurs maisons pour les visiteurs* du monde entier. Ces visiteurs auront peut-être une connaissance limitée de l'anglais. Toute personne connaissant une deuxième langue et intéressée à héberger des visiteurs peut qualifier pour ce projet. Si vous désirez des renseignements supplémentaires à ce sujet, n'hésitez pas à contacter: Myrene Hayes, O.H.B. (Olympic Housing Bureau), 237 - 8 Ave S.E., Calgary, AB. T2G 0K8, 262-6630

Je désire communiquer avec quelqu'un de Calgary qui est diplômé des Hautes Études commerciales de Montréal a propos du programme de Maitrise en administration. Contacter Michel au: 426-4701 domicile, 231-6934 bureau

SOIRÉE CASINO (Black Jack, Roulette, Crible, Cartes...) organisée par les Chevaliers de Colomb, le 15 novembre à 19h00 à la salle paroissiale Sainte-Famille. Les profits iront au profit du *dépouillement de l'arbre de Noël.* Prix intéressants à gagnent. Service de nourriture et bar. Prix d'entrée: 15.00$/personne. *Pour plus d'informations,* contactez Richard au 275-0722.

BILLETS DE SKI SUNSHINE Un très beau cadeau de Noël offrir! Comme l'an passé, toutes les personnes intéressées à commander des billets de ski, doivent le faire avant le 21 novembre 86 à 228-4095. Ces billets peuvent servir tous les jours de la semaine. 20.00$/billet. Enfants moins de 12 ans / 2 enfants pour 1 billet.

PERSONNE DE CONFIANCE *recherchée pour faire du nettoyage dans des* maisons privées. Contactez Solange au 280-1404

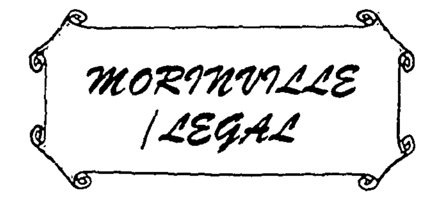
CHAMBRE À LOUER pour 1 mois pour fille seule. Prix à discuter. Contactez Jocelyne au 242-8167

COURS D'EDUCATION physique pour l'AGE D'OR
Cours d'éducation physique pour l'âge d'Or, avec Mme Antoinette Tellier, les lundis, mercredis et vendredis avant-midi à 10h00, à compter du lundi, 13 octobre, 1986, au Centre Culturel de l'A.C.F.A. de Bonnyville situé au 4904 B - 50e rue.

COURS D'ART - Tous les enfants qui veulent participer à un cours de dessin *les jeudis de 4h30 à 6h00 au local 103* de l'école B.C.F.S. de Bonnyville pour $5.00 par session peuvent le faire en *téléphonant à l'A.C.F.A. Régionale de* Bonnyville au 826-5275.

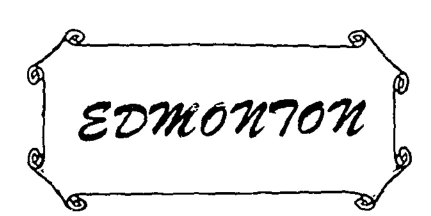
LIGUE D'IMPROVISATION - *Jeunes et* moins jeunes peuvent faire partie d'une ligue d'improvisation à Bonnyville en s'adressant au personnel de la Régionale au 826-5275.

Le Centre Culturel (A.C.F.A.) a une *salle à louer pour toutes les occasions* comme par exemple: réunions, soirées, mariages, baptêmes, danses, funérailles, etc... *Pour location de la salle, composez* le 826-5275.



GARDIENNE: Aimerais garder enfants *chez moi à plein temps ou partiel.* Contactez Jocelyne 936-6842.

APPEL À LA FÊTE DE MORINVILLE POUR LES ANCIENS. Les membres du CLUB RENDEZ-VOUS demandent l'appui de la communauté concernant la bâtisse, qui doit être érigée à Morinville. Vous êtes cordialement invités le dimanche 9 novembre prochain au *centre récréatif* à Morinville. La réception aura lieu en la salle du sous-sol, qui ouvrira ses portes à partir de 3 heures *(après-midi). Un bazar sera à votre disposition,* avec vente de pâtisserie, et autres objets (Trois beaux objets utiles). *En plus des billets de tombola* seront tirés. Le souper chaud sera servi de 5 à 7 heures à 5 dollars l'assiette. Pour les tout petits de 6 ans ou moins le prix sera de deux dollars et demi. Tous les anciens de Morinville, ainsi que des environs sont sollicités à venir, *afin de renouer l'amitié avec leurs amis,* et a participer pour la bonne oeuvre du CLUB RENDEZ-VOUS. Soyez-y *nombreux, on vous attend et toute la famille* est la bienvenue.



À VENDRE: Equipement pour atelier à bois de marque Rock-well, comprend scie circulaire, scie ruban, scie radiale. Téléphone 431-2182

À VENDRE: 3 meubles de salon, 1 divan-lit, 2 fauteuils, 2 lampes, ensemble de chambre à coucher (style colonial-espagnol). Tél: 469-4988

SERVICE DE DACTYLO: pour tous vos services de dactylographie en français ou en anglais, composez le 459-0234.

APPARTEMENT à partager 10529 - 93e rue #102. Communiquez avec Marc: 426-7693

À VENDRE: 3 meubles de salon, 1 divan-lit, 2 fauteuils, 2 lampes, ensemble de chambre à coucher (style colonial-espagnol). Tél: 469-4988

UNE MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRIQUE Smith Corona touches françaises, comme neuve, $350 ou meilleure offre. Composez 438-6094 après 18h00 ou laissez un message sur le répondeur.

GARDE D'ENFANT: Je serais prête à garder chez-moi enfants de 2 à 5 ans *tout proche de l'école Lavallée.* Composez le 466-8587

A louer: La Coopérative d'habitation, quartier du Collège, offre un appartement à 3 chambres à coucher dans le quartier Ritchie. Communiquez avec Gisèle au #433-9238

APPARTEMENT A LOUER: 1) deux *chambres à coucher.* 2) trois chambres à coucher. Dans le quartier Ritchie. Pour plus amples informations: *Dorothée au 469-5332 ou 433-9238*

À VENDRE: Un contrôle manuel pour handicapé. Peut être installé sur n'importe quelle voiture. Peu d'usage, *comme neuf.* Moitié prix -~200$. (488-9162).

Études bibliques évangéliques chaque mercredi à 19h00 au #110, 16420 - 115e rue. Information: 456-9158

Chambre et pension, non fumeur, hommes ou femme, tél.: 433-4407. Dom.: 433-4637. Situé sur la 83 avenue et la 99e rue. Paul Pomerleau

LA CROIX-ROUGE vous invite à une *collecte de sang* qui aura lieu le 10 novembre 1986 à la FACULTÉ SAINT-JEAN (8406 - 91e rue) de 14h à 16h. Le 11 *novembre,* le jour du Souvenir, les centres de collecte habituels seront fermés. La Croix-Rouge a besoin de votre don pour *répondre* à la demande toujours constante. Amenez un ami!

La Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton est fière d'annoncer qu'à la suite d'un épuisant mais profitable camp d'entraînement, cinq nouvelles *formations* sont maintenant prêtes à s'affronter pour la saison 1986/87. Ces cinq nouvelles équipes vont *s'affronter pour la première fois* le 7 novembre à 20h00 au Théâtre Popicos dans le cadre du tournoi "Mise en *Jeu!". C'est avec fierté que* la L.L.I.E. vous présente ces cinq nouvelles équipes. Laquelle remportera la coupe Popicos? Les Superactifs de la FJA; Les Colons de l'ACFA; LEs Radico-tralalas de Radio-Canada; Les Ecoliers de la Faculté St-Jean; Les Punktuels de la Librairie Le Carrefour. Ces cinq équipes continuent leur entraînement préparant leur stratégie, tandis qu'une équipe technique travaille sans relâche à la création du spectacle, un spectacle qui cette année sera marqué de nouveautés. Alors, c'est un rendez-vous le 7 nobembre à 20h00 au Théâtre Popicos, 8250 - 91e rue, pour le lancement de la troisième saison de la Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton et le retour de "la fièvre du vendredi soir"!

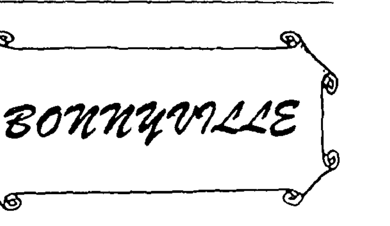
SOIRÉE DANSANTE "Chaleur des Caraïbes "L'association des étudiants haitiens vous y invite: le samedi 15 *novembre* 20h30 Faculté St-Jean, 8406 91e rue Admission: $4,00 Musique par "Highpower" Calypso, Reggae, Funk

Je me demandais si quelqu'un parmi *vos lecteurs n'aimerait pas s'adonner* à la correspondance amicale. Durant mon adolescence j'avais un correspondant sur chaque continent. J'ai eu le *grand plaisir d'en visiter trois.* Aujourd'hui je cherche à mieux connaitre mon pays et j'y fais un voyage à chaque vacance, dans un endroit différent. Pourquoi aller dépenser aux Etats son argent si durement gagné quand le Canada est si beau? Merci! Louise Marcil, 11919 Bois de boulogne, Montréal, QC, H3M 2X5.

Offre *mes services* pour la garde d'enfant de 1 à 3 ans. Delton Area: 479-0718, Hélène Vanburen.

Ciné-club présente le film: *SUBWAY* au théâtre de l'O.N.F. les 13 et 14 novembre à 19h30. Au guichet: $4.00, carte de membre: $25.00. Info.: 469-4401. Pour adultes seulement.

CINÉ-CLUB POUR ENFANTS Au musée provincial (12845 - 102e avenue) **Opération beurre de pinottes** Cartes de membres seulement: $10.00 (un enfant), $16.00 (2 enfants), $18.00 (3 enfants et plus). Info.: 469-4401



COURS D'EDUCATION physique pour l'AGE D'OR
Cours d'éducation physique pour l'âge d'Or, avec Mme Antoinette Tellier, les *lundis, mercredis et vendredis* avant-midi à 10h00, à compter du lundi, 13 octobre, 1986, au Centre Culturel de l'A.C.F.A. de Bonnyville situé au 4904 B - 50e rue.

COURS D'ART - Tous les enfants qui veulent participer à un cours de dessin les jeudis de 4h30 à 6h00 au local 103 de l'école B.C.F.S. de Bonnyville pour $5.00 par session peuvent le faire en téléphonant à l'A.C.F.A. *Régionale de* Bonnyville au 826-5275.

LIGUE D'IMPROVISATION - Jeunes et *moins jeunes peuvent faire partie d'une* ligue d'improvisation à Bonnyville en s'adressant au personnel de la Régionale au 826-5275.

Le Centre Culturel (A.C.F.A.) a une *salle à louer pour toutes les occasions* comme par exemple: réunions, soirées, mariages, baptêmes, danses, funérailles, etc... Pour location de la salle, composez le 826-5275.



Les dossiers de l'A.C.F.A.





Lettre ouverte à Myriam Laberge

Chère Myriam,

Tu viens de terminer ton mandat comme présidente générale de l'ACFA. Un mandat que nous avons trouvé énergique, bien rempli, marqué au sceau de l'excellence.

Il n'est sûrement pas exagéré de dire que sous ton "règne", l'ACFA a progressé de façon remarquable.

Cela est peut-être dû à ta détermination,
ou à ta jeunesse,
ou à ta vision de la francophonie albertaine,
ou à ton leadership éclairé,
ou à ton courage à prendre certaines décisions difficiles
ou à ta foi dans l'avenir de notre langue et de notre culture en Alberta.

Pour nous qui avons eu le plaisir de travailler de près avec toi, nous savons que ce sont toutes ces choses à la fois qui ont fait que l'ACFA, au cours des deux dernières années, a fait des pas de géant.

Nous avons aimé ta vision, tes idées, tes initiatives, tes exigences.

Mais aussi ta bonne humeur, ton amitié. Tu nous faisais sentir que nous ne travaillions pas pour toi mais AVEC toi.

Et cela a été agréable, stimulant et enrichissant.

Grâce à toi, Myriam, l'ACFA est maintenant plus forte, plus unie, plus autonome. Ses employés sont plus fiers, plus engagés, plus déterminés à faire progresser le difficile dossier de la cause francophone en Alberta. Et c'est le cas aussi, nous en sommes sûrs, de la majorité de ses membres et de ses bénévoles partout dans la province.

Nous voulons te dire, Myriam, que nous avons apprécié ton enthousiasme, ton dévouement, ton leadership, ton respect des gens.

Nous sommes conscients aussi que tout ton exécutif a fait corps avec toi pour partager la même vision. Nous saluons bien bas cette équipe dynamique: Alain Nogue, Ghislain Bergeron, Michel Cloutier et Réal Doucet. Ensemble, vous avez poussé toute l'Association vers de nouveaux sommets.

Nous vous en sommes reconnaissants.

Les employés du Secrétariat provincial